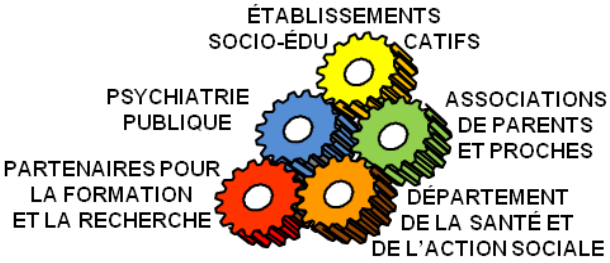

RÉSEAU
INTER-INSTITUTIONNEL
VAUDOIS CONCERNÉ
PAR LE HANDICAP MENTAL

Aux personnes intéressées
Juin 2018

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous annoncer la

7ème Journée clinique et scientifique vaudoise au sujet du handicap mental

qui aura lieu

le mercredi 10 octobre 2018

de 9h00 à 17h00

A l'éésp, haute école de travail social et de la santé, Lausanne

L'objectif de la journée **est le partage des connaissances théoriques ou scientifiques et d'expériences concernant l'accompagnement des personnes ayant une déficience intellectuelle avec ou sans trouble du spectre de l'autisme (TSA)**

Quelle autodétermination dans les situations complexes ? Entre idéal et réalité

L'autodétermination des personnes avec une déficience intellectuelle est un sujet reconnu comme un principe devant être pris en compte dans l'intervention de tous les professionnels qui les accompagnent.

Il s'agit aujourd'hui d'un droit que personne n'oserait remettre en cause. Les services de l'Etat demandent qu'elle soit intégrée dans les missions institutionnelles. Les professionnel.le.s s'y réfèrent lors de la construction de projets individualisés. Les personnes en situation de handicap la revendiquent pour être auteures de leur vie. Qu'en est-il dans les situations dites complexes ? Dans les situations où la violence contre soi ou contre les autres est présente ? Dans les situations où entrer en communication avec la personne est difficile pour des raisons organiques, psychologiques et/ou comportementales ? Comment les personnes en situation complexe peuvent-elles prendre des décisions selon leurs préférences, sans interférences extérieures indues, alors que les services de l'Etat, les institutions, les professionnel.le.s de la santé et du social doivent à la fois assurer la liberté individuelle et la sécurité personnelle et/ou collective ? Comment les familles et les proches sont-ils associés et vivent-ils ces mêmes situations ?

Cette journée de colloque vise à faire dialoguer différents acteurs du domaine du handicap autour de ce sujet en questionnant ses définitions ainsi que les pratiques professionnelles.

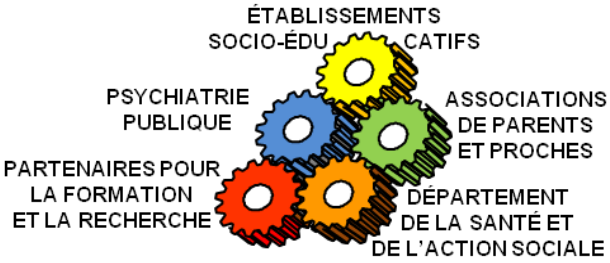

RÉSEAU INTER-INSTITUTIONNEL VAUDOIS CONCERNÉ PAR LE HANDICAP MENTAL

Public cible : toute personne professionnelle ou non, concernée ou intéressée par la thématique de la journée.

La participation à la journée est gratuite, une attestation de participation sera distribuée.

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront acceptées par ordre d'arrivée. Délai d'inscription : **le vendredi 28 septembre 2018.**

Pour les personnes qui le souhaitent, possibilité de prendre le repas de midi sur inscription préalable (Restaurant Grand-Vennes, nombre limité de places).

Le formulaire d'inscription est disponible sur le site de l'Institution de l'Espérance à Etoy dès le 25 juin 2018 **:** **www.esperance.ch**

Pour tout renseignement complémentaire : **utopia@esperance.ch**

Les inscriptions aux ateliers seront possibles sur place le jour du colloque.

En espérant vous retrouver nombreux lors de cette journée, nous vous prions de diffuser largement cette annonce et vous transmettons nos meilleurs messages.

Pour le Comité d'organisation

Toni Cerrone
HETS&Sa, EESP

Dr Jacques Baudat
CHUV - SPDM

Annexes :

- Programme de la journée et des ateliers
- Plan d'accès à l'éésp

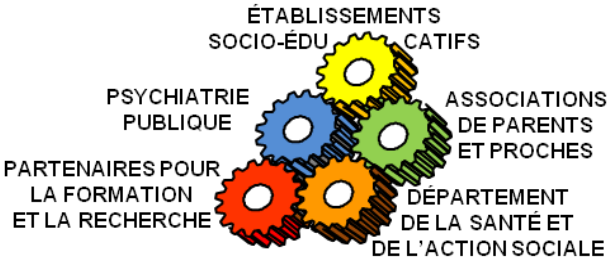

RÉSEAU INTER-INSTITUTIONNEL VAUDOIS CONCERNÉ PAR LE HANDICAP MENTAL

7ème Journée clinique et scientifique vaudoise au sujet du handicap mental

Programme

THÈME	**Quelle autodétermination dans les situations complexes ? Entre idéal et réalité**	
Horaire	**Sessions**	**Intervenants**
9h	Accueil des participants et propos de bienvenue	Mme E. Baume-Schneider, Directrice de la HETS&Sa, EESP
9h05 - 9h15	Introduction et animation de la journée	Dr J. Baudat, Président d'Utopia, CHUV - SPDM
9h15 - 9h45	L'autodétermination : de quoi parle-t-on ?	Mme B. Fontana-Lana, UNI FR
9h45 - 10h15	Place de l'autodétermination dans l'application et la surveillance des mesures de contrainte	Dr K. Boubaker, Médecin cantonal (ou un autre membre du COREV)
10h15 - 10h45	PAUSE	
10h45 - 11h15	L'autodétermination dans une institution accueillant des personnes avec des déficiences multiples	Mme F. Gay Truffer, Directrice du Centre « Les Marmettes »
11h15 - 11h45	L'autodétermination dans la vie familiale	Mme O. Rossellat, Co-Présidente d'insieme Vaud
11h45 - 12h30	TABLE RONDE (Modérateur : T. Cerrone)	Tous les participants
13h45 - 14h30	Atelier 1 (les ateliers sont doublés donc chaque participant peut s'inscrire dans 2 ateliers)	Voir ci-après
14h30 - 14h45	PAUSE	
14h45 - 15h30	Atelier 2 (les ateliers sont doublés donc chaque participant peut s'inscrire dans 2 ateliers)	Voir ci-après
15h30 - 16h20	Synthèse et échanges	Mme B. Fontana-Lana, UNI FR
16h20 - 16h30	Clôture	Dr J. Baudat, Président d'Utopia, CHUV - SPDM

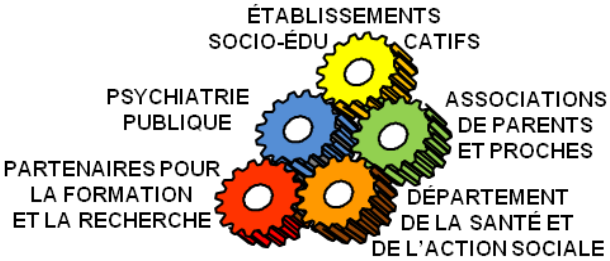

RÉSEAU INTER-INSTITUTIONNEL VAUDOIS CONCERNÉ PAR LE HANDICAP MENTAL

7ème Journée clinique et scientifique vaudoise au sujet du handicap mental

ATELIERS : thématiques et animation

1. L'autodétermination dans les approches éducatives
2. Autodétermination en institution : regards croisés de personnes concernées et de directions d'institution
3. La communication comme moyen pour l'autodétermination
4. Espace de communication et de médiation externe
5. Groupe de parole institutionnel
6. Place de l'autodétermination dans l'intervention du SPDM

PARTENAIRES DE L'ORGANISATION

INSTITUTION DE LAVIGNY
Agir pour la vie

EBEN-HÉZER LAUSANNE

CITÉ DU GENÉVRIER

FONDATION PERCEVAL

LE FOYER

L'Espérance

insieme Vaud

la branche
école · ateliers · lieu de vie

CHUV

eésp
école d'études sociales et pédagogiques · Lausanne
haute école de travail social et de la santé · Vaud

Hes·so
Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale
Fachhochschule Westschweiz
University of Applied Sciences and Arts Western Switzerland

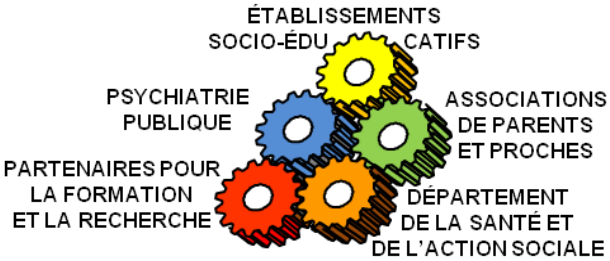

RÉSEAU INTER-INSTITUTIONNEL VAUDOIS CONCERNÉ PAR LE HANDICAP MENTAL

Plan d'accès

eésp

école d'études sociales et pédagogiques · Lausanne
haute école de travail social et de la santé · Vaud

chemin des Abeilles 14
CH-1010 Lausanne
+41 (0)21 651 62 00

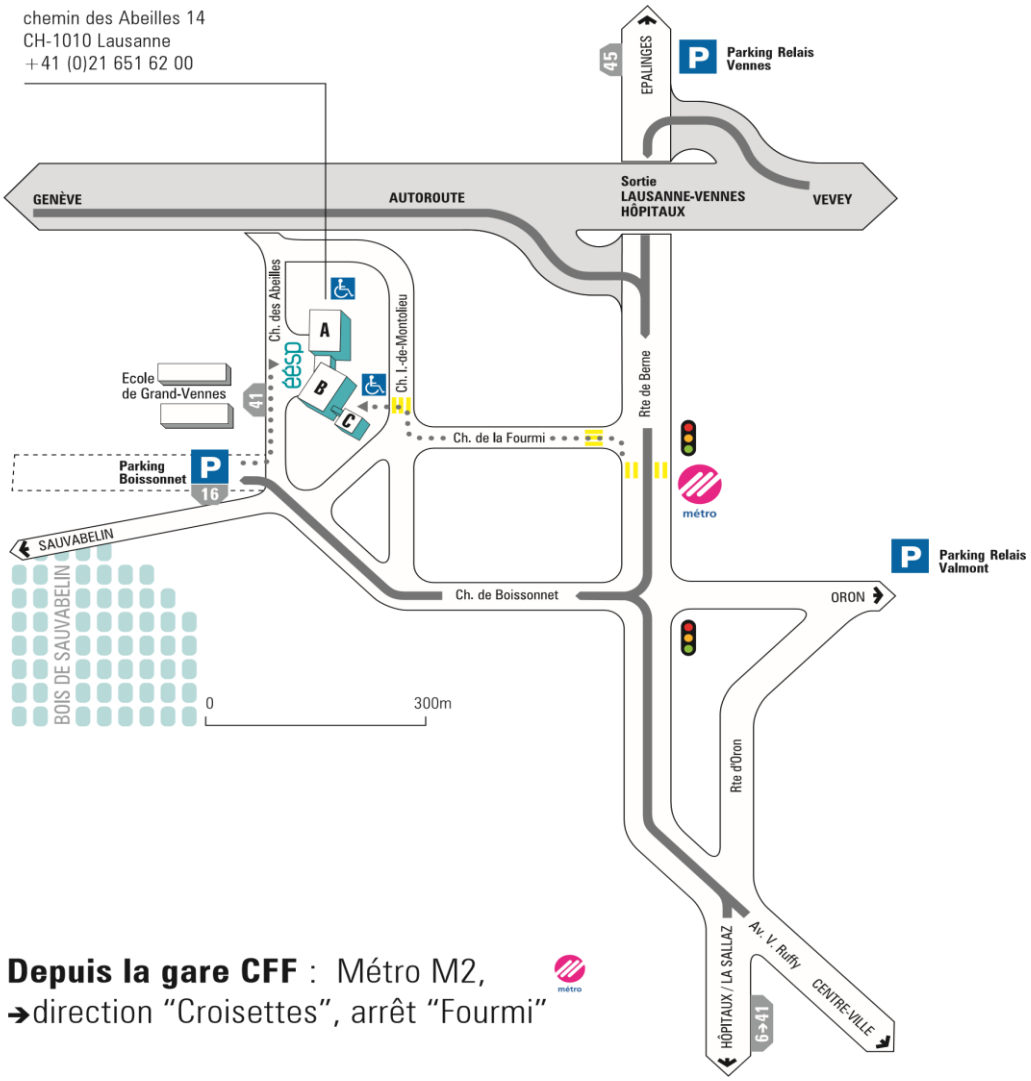

Transports publics

Consultez
les horaires sur
www.cff.ch
www.t-l.ch

Depuis la gare CFF : Métro M2,
➔direction "Croisettes", arrêt "Fourmi"

Véhicules privés

Parking de Boissonnet, payant
Situé à 200 mètres en contrebas de l'école

Parking-relais : Vennes ou Valmont, payant

Personnes à mobilité réduite :
Parking et accès facilité